

## Prise de position du Groupe Socfin

Publication d'un rapport de « Pain Pour le Prochain » ce 20 octobre 2021.

**Avec la participation d'organisations tierces, les organisations suisses Solidar et Pain Pour le Prochain insinuent plusieurs allégations au sujet des flux intra-groupe et du traitement des profits au sein du Groupe.**

**Ces allégations sont factuellement incorrectes et sans fondement, nous les rejetons intégralement :**

- Le Groupe Socfin réfute les allégations portées contre lui sans base factuelle. Les transferts de revenus sont réglementés par le droit suisse qui respecte les principes de l'OCDE en matière de transfert. Aucune autorité de contrôle compétente ne fait état d'un comportement abusif de la part du Groupe Socfin qui paye ses impôts conformément aux règles suisses et internationales.  
En Suisse, les entreprises sont imposées chaque année par les autorités fiscales cantonales, ce qui permet un contrôle annuel des entreprises.

Pour toutes nos activités, les principes de l'OCDE sont applicables en matière de prix de transfert.

- Les allégations ignorent le fait que l'OCDE a établi un cadre pour la surveillance et l'évaluation de la pratique fiscale des entreprises par rapport au prix de transfert. Toute transaction effectuée entre sociétés apparentées doit être faite au prix du marché ("arm's length"). Toute surévaluation d'une charge ou sous-évaluation d'un profit peuvent faire l'objet d'un redressement de l'impôt sur le bénéficiaire au niveau de la société suisse et l'impôt anticipé peut être prélevé en présence d'une distribution dissimulée de bénéficiaire.
- Les allégations contredisent l'approbation des comptes annuels réalisée par des auditeurs indépendants et surveillés par les autorités fiscales des pays respectifs. Les sociétés Holding du Groupe, cotées en bourse, ainsi que ses filiales sont auditées chaque année par une association de réviseurs de réputation internationale.

Sur base des éléments présentés ici, et transmis aux ONG avant publication du rapport, le Groupe Socfin rejette fermement ces accusations et dénonce un processus instrumentalisé par les ONG à des fins politiques, dans le contexte des réformes fiscales globales initiées par le G20 et l'OCDE. Il ne faut pas oublier qu'en 2019 l'ONG « Pain Pour le Prochain » a modifié l'une de ses publications en raison de fausses affirmations publiées contre le Groupe Socfin, et que la SRF a tout simplement supprimé de sa plateforme replay le reportage Rundschau diffusé sur le sujet en question.

Contrairement à l'image donnée dans le rapport de Pain Pour le Prochain, et propagée par certains médias et plateformes sociales, le Groupe Socfin mène ses activités afin qu'elles soient bénéfiques à tous : aux régions et aux gouvernements dans lesquels il est implanté, mais également à ses employés et aux communautés en y améliorant leurs conditions de vie. Sa mission est de créer ou de relancer le développement socio-économique à long-terme des régions rurales enclavées, tout en renforçant et en protégeant les droits des communautés, leur qualité de vie et l'environnement.

Pour en savoir plus : [www.socfin.com](http://www.socfin.com)